

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL d'HILLION SÉANCE du samedi 24 OCTOBRE 2026

Date de convocation : 16 octobre 2026

Date d'affichage : 16 octobre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 25

Nombre de Conseillers votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le samedi vingt-quatre octobre, à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Étaient présents : V. Rebours – M. Cosson – A. Mercier – I. Crézé – A. Bré – V. Rosnarho – A. Jégouic – A. Messaglio – B. Lorand – F. Udo – M. Devrand – M. Le Diot – E. Favalier – V. Amato – V. Gaudu – M. Berthaud – J. Girod – Y. Verstraete – F. Le Meur – D. Boulaire – A. Chaplain – C. Mahé – J. Quemener – Y. Flého – O. Gallet – G. Tardivel-Kerguen & O. Leva formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : B. Lorand donnant procuration à V. Rebours, V. Amato donnant procuration à I. Crézé.

Étaient absents : néant

Madame Isabelle Crézé est nommée secrétaire et Madame Gwénaëlle Tardivel-Kerguen, secrétaire adjointe.

OBJET :

**COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) COMMUN À
LA COMMUNE ET AU CCAS D'HILLION –
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ÉLUS DE
L'AUTORITÉ TERRITORIALE**

Rapporteur : Annie MESSAGLIO, Adjointe chargée des Finances et des ressources humaines

Conformément au décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux Comités Sociaux Territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, le Comité Social Territorial (CST) est obligatoire dans les collectivités à partir de cinquante agents. Il est composé en nombre égal de représentants du personnel et de représentants de la collectivité. Chaque CST comporte, en outre, autant de suppléants que de titulaires, pour chaque catégorie de représentants.

Créé par délibération du Conseil Municipal du 28 février 2022 et reconduit par délibération du 27 avril 2026, le CST commun entre la Commune et le CCAS d'Hillion est un organe consultatif où s'exerce le droit à la participation des agents territoriaux pour la détermination collective des conditions de travail. C'est une instance de dialogue social au sein de la collectivité qui est compétente pour l'ensemble des agents, quel que soit leur statut, et sur toutes les questions collectives intéressant l'organisation, le fonctionnement et la gestion des ressources humaines de la collectivité (les Lignes Directrices de Gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, les orientations en matière de politique indemnitaire, en matière d'action sociale, les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service, etc...). Le CST se réunit autant de fois que de besoin.

Par délibération du 1^{er} juin 2026, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la composition de l'instance et notamment sur le maintien du paritarisme numérique en fixant à 4 le nombre de représentants des élus, égal à celui des représentants du personnel titulaire et suppléant.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, en date du 4 octobre 2026 et son installation afférente du 9 octobre 2026, il est nécessaire de désigner les membres élus siégeant au sein du CST. Outre le Maire, membre de droit, il est nécessaire d'avoir trois autres membres titulaires et quatre membres suppléants.

Le Conseil Municipal, a procédé à l'élection, dans les termes suivants :

- **Ont été élus les représentants élus siégeant au sein du CST, qui sera composé de 4 membres titulaires et de 4 membres suppléants, comme suit :**

Répartition des sièges	• Liste de la majorité : 3 • Liste de la minorité : 1
Liste des représentants	• <u>Liste de la majorité :</u> • Titulaires : • Vincent REBOURS • Annie MESSAGLIO • Isabelle CRÉZÉ • Suppléants : • Michel DEVRAND • Emilie FAVALIER • Virginie ROSNARHO • <u>Liste de la minorité :</u> • Titulaires : • Gwénaëlle TARDIVEL-KERGUEN • Suppléants : • Olivier LEVA
Nombre de votants	27
Nombre de bulletins	27
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages valablement exprimés	27

Isabelle CRÉZÉ,
 Secrétaire de séance



Vincent REBOURS,
 Maire

